

Le MANUEL  
de l'Information  
publique

# Le Manuel de l'Information publique

Ce manuel est un document de service qui reflète l'expérience partagée par des membres des AA au Bureau des Services généraux. Les manuels des AA sont préparés à partir de l'expérience des membres des AA dans diverses activités de service. Ils reflètent aussi l'orientation donnée dans les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux (É.-U./Canada).

Copyright © 2017  
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.  
Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163

[www.aa.org](http://www.aa.org)

Tous droits réservés.



## Table des matières

Introduction	5
Formation d'un comité d'information publique	6
Ateliers et types de réunions	12
La transmission du message dans les médias	19
Mémo annuel sur l'anonymat aux médias	23
Les messages d'intérêt public	25
L'anonymat	27
Lettres types	34
Exemples d'annonces dans les journaux	43
Cartes, affiches et annuaires téléphoniques	44
Le Sondage sur les membres des AA	45
La façon de faire des exposés	47
Site Web AA du BSG	50
Les contacts	51
Publications des AA	51



## Introduction

### *Qu'est-ce que l'information publique? Pourquoi les membres AA doivent-ils en faire?*

Pour les Alcooliques anonymes, l'information publique (IP) est un moyen de transmettre le message de rétablissement à l'alcoolique qui souffre encore, en informant le grand public au sujet du programme des AA. Nous transmettons notre message en contactant et en répondant aux médias, aux écoles, aux entreprises et autres organismes susceptibles de parler du mouvement des AA, de sa nature, de son but et de son utilité pour les alcooliques.

Ce manuel vous guidera dans ce travail d'information publique. Des façons d'organiser et d'effectuer du travail d'information publique sont suggérées dans les pages qui suivent. On y rapporte aussi des activités qui ont connu du succès auprès des comités IP.

Ceux qui en sont à leur première expérience d'information publique, que ce soit au niveau de la région, du district, du groupe, du bureau central ou de l'intergroupe, sont invités à lire l'information contenue ici et à s'en inspirer pour ce travail. Il est suggéré, pour prendre part aux activités d'information publique, d'avoir plusieurs années d'abstinence continue.

Le premier comité d'Information publique des AA fut formé en 1956 par le Conseil des Services généraux. À cette époque, la Conférence des Services généraux a rédigé et approuvé la déclaration suivante de «politique d'information publique pour l'ensemble du mouvement des AA»:

Dans toutes ses relations publiques, le seul but visé par les AA est d'aider l'alcoolique qui souffre encore. Toujours conscients de l'importance de l'anonymat personnel, nous croyons pouvoir

y arriver en lui faisant connaître, ainsi qu'à ceux qui pourraient être intéressés par ses problèmes, notre propre expérience et celle de l'association, afin d'apprendre comment vivre sans alcool. Nous croyons que notre expérience devrait être accessible à tous ceux qu'elle intéresse vraiment. Nous croyons de plus que nos efforts dans ce sens devraient toujours refléter la gratitude que nous éprouvons pour le don de la sobriété, ainsi que notre conviction à savoir que beaucoup de gens à l'extérieur des AA sont également préoccupés par le sérieux problème de l'alcoolisme.

Comme l'a écrit Bill W., un fondateur des AA :

L'information publique revêt plusieurs formes, qu'il s'agisse de la simple affiche à l'extérieur du local de réunion, annonçant une «Réunion des AA ce soir», de l'inscription dans l'annuaire téléphonique local, de la distribution des publications des AA, ou encore d'émissions de radio et de télévision ayant recours à des techniques d'interview sophistiquées. Peu importe la forme qu'elle prend, l'information publique se résume à ceci : «un ivrogne qui transmet le message à un autre ivrogne», que ce soit directement, par le biais d'une tierce personne ou par les médias.

Vos décisions seront influencées par les besoins et les expériences des gens de votre région, qu'elle soit grande ou petite, urbaine ou rurale. Les suggestions contenues ici ne sont que cela, des suggestions destinées à susciter la réflexion quant à la meilleure manière d'œuvrer à la transmission du message.

## **Formation d'un comité d'IP**

Il y a différentes manières de mettre sur pied un comité d'IP. Les pratiques et les besoins locaux vous aideront à déterminer s'il faut passer principalement par la région ou le district, ou par le bureau central ou d'intergroupe.

Les Lignes de conduite sur la formation de comités locaux d'IP

constituent votre source d'information la plus complète, de même que les renseignements contenus dans la pochette d'IP et le dossier qui l'accompagne. Les Lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de plusieurs régions et bureaux centraux/intergroupes dans la formation de comités d'IP.

Une fois la décision prise de former un comité d'IP, il est sage au début d'identifier les besoins, de fixer des objectifs et de déterminer le nombre de personnes disponibles pour le travail. Dans certains cas, la première tâche d'un comité est de renseigner les membres des AA de la région sur la nécessité de communiquer avec le public. Il faut parfois corriger certaines idées fausses sur l'opportunité pour les AA de s'adresser à des non-membres. Il arrive que des comités d'IP se plaignent de la résistance de certains membres, qui craignent de faire de la « réclame » en informant les professionnels et le public sur les AA. Demandez aux membres de lire et de se familiariser avec le Manuel de l'IP pour bien comprendre comment le message est transmis au public, et les Traditions et l'expérience des AA dans ce domaine.

Il importe donc d'informer franchement et sans réserve les membres des AA sur les activités d'IP. Votre premier auditoire sera le mouvement lui-même. Certains comités d'IP communiquent entre eux et s'échangent les procès-verbaux de leurs réunions. Il est également utile d'envoyer un courriel sur vos activités et vos idées au BSG, qui pourrait en faire mention dans la section IP du *Box 4-5-9*. Les membres du comité d'IP peuvent se faire connaître aux autres membres des AA en participant à la vie de leur groupe et à d'autres réunions d'affaires. Votre service d'aide téléphonique ou votre bureau central/intergroupe devrait savoir qui contacter en cas de demandes concernant l'information publique.

Le programme des AA fonctionne quand un alcoolique actif demande de l'aide et quand les AA sont là pour la donner. Cependant, on retrouve souvent derrière cet appel l'influence d'un médecin, d'un organisme ou d'un établissement spécialisé en alcoolisme, d'un parent, d'un employeur, d'un enseignant, de quelqu'un qui connaît l'existence du mouvement et qui sait comment nous rejoindre.



## ***Les objectifs à viser pour un comité d'IP***

Voici une liste des objectifs compilés par un comité IP de district, tirée du partage d'expérience :

1. Assurez-vous que chaque bibliothèque publique dispose d'au moins un livre approuvé par la Conférence, par exemple le Gros Livre, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, ou *Vivre... sans alcool!*
2. Dites aux membres comment rejoindre les malentendants.
3. Ayez un présentoir de publications dans toutes les écoles secondaires, les cégeps, les postes de police, les bibliothèques et les hôpitaux du district, et assurez-vous qu'il contient une provision suffisante de documentation et de listes de réunions.
4. Envoyez une lettre aux écoles secondaires pour leur offrir de la documentation AA, les Vidéos pour les jeunes des AA et/ou un exposé sur les AA — ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas. (Voir les lettres types dans ce manuel.)
5. Écrire aux maisons de convalescence, aux maisons de repos et aux résidences pour personnes âgées du district pour leur offrir de la documentation AA et/ou un exposé sur les AA. (Voir les lettres types dans ce manuel.)
6. Annoncez les réunions des AA ouvertes dans les journaux du district.
7. Placez une petite annonce (que vous paierez si nécessaire) dans chaque journal du district au temps des Fêtes.
8. Collaborez avec les journaux — anonymat, Traditions — en stimulant de l'intérêt pour notre Mouvement.
9. Répondre aux demandes de conférenciers à des réunions non-AA du district.
10. Placez des messages d'intérêt public à la radio et à la télévision.
11. Placez des listes de réunions dans les kiosques d'accueil de chaque hôtel, motel et gîte.

12. Participez aux séminaires et congrès des AA de votre district et État.
13. Lutte contre l'apathie dans le Mouvement, trouvez un président adjoint et des personnes intéressées afin de faire tout ce qui précède, et, plus important, restez calme et ne prenez pas un premier verre.

### ***S'en tenir aux Traditions***

Les Douze Traditions sont nos Traditions, et c'est à nous qu'incombe la responsabilité de les préserver. De nombreux comités d'IP jugent essentiel de renseigner leurs membres au sujet de ces Traditions — ce qu'elles sont et pourquoi elles existent. Par ce travail de préparation, les comités d'IP sont en mesure de communiquer efficacement les principes des AA au grand public et aux médias. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les autres comprennent et observent les Traditions si nous ne les connaissons pas bien nous-mêmes. Malheureusement, nous avons aussi remarqué que le manque d'information peut conduire à l'intolérance. Par exemple, le fait que l'identité d'un membre des AA soit révélée dans les médias n'est souvent que le fruit d'un malentendu. Dans ce cas, il peut être utile d'adresser un mot courtois expliquant la Tradition au membre en question. Un jugement sévère et irréfléchi n'est d'aucune utilité. Le style des AA, c'est l'explication calme et polie.

La compréhension de toutes nos Traditions et une bonne maîtrise de celles concernant l'anonymat sont d'une importance cruciale. La brochure «Le sens de l'anonymat» et la petite carte sur l'anonymat peuvent aider à bien informer le public sur le principe de l'anonymat des AA. (Rappelez-vous que ce n'est pas manquer à la Onzième Tradition que de se présenter en privé comme membre des AA à des non-membres dans le cadre d'une activité d'IP.)

### ***Les Traditions nous guident***

Une lecture attentive des publications des AA (*Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, de même que les brochures «La Tradition des

AA et son développement» et «Les Douze Traditions illustrées») est essentielle à quiconque désire œuvrer auprès des non-membres.

Toutes les Traditions sont importantes dans ce travail de Douzième Étape, spécialement les Sixième, Huitième, Onzième et Douzième Traditions, qui s'y rapportent directement.

**La Sixième Tradition:** «Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.»

L'alcoolisme, aujourd'hui, constitue une préoccupation majeure pour beaucoup d'organismes locaux, provinciaux ou nationaux. Beaucoup parlent avec enthousiasme du programme des AA et collaborent avec les groupes et les comités des AA. Dans quelle mesure les membres des AA devraient-ils participer aux programmes de tels organismes?

Notre expérience nous enseigne un principe directeur simple: nous collaborons, sans nous affilier. Nous désirons œuvrer de façon constructive avec d'autres associations dans le domaine de l'alcoolisme, mais nous ne voulons pas apparaître fusionnés avec elles aux yeux du public. Lier publiquement le nom des AA à une autre association pourrait donner l'impression que nous sommes affiliés avec elle. Nous devrions prendre soin de préciser que les AA sont disponibles en tant que ressource pour les autres organismes et que nous sommes toujours prêts à aider et à collaborer.

Les AA ne s'intéressent qu'au rétablissement personnel et à l'abstinence continue de toute personne alcoolique qui demande l'aide du mouvement. L'association des Alcooliques anonymes ne se mêle pas de recherche en alcoolisme, ni de soins médicaux ou psychiatriques, ni de propagande sous quelque forme que ce soit, mais les membres, en tant qu'individus, peuvent participer à de telles activités.

Les comités de Collaboration avec les milieux professionnels (CMP) sont aussi particulièrement sensibles à la Sixième et à la Septième Tradition (le Manuel de la CMP constitue un bon outil). Les brochures «Collaboration des membres des AA», «Les AA dans votre

milieu» et «Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme» peuvent aussi être utiles.

### ***Faire ce que nous connaissons le mieux***

Nous nous en tenons à ce que nous connaissons le mieux : le rétablissement personnel et le travail de Douzième Étape. Nous ne sommes pas des spécialistes du domaine général de l'alcoolisme. Nous partageons notre programme de rétablissement avec d'autres, mais nous ne sommes pas des professionnels. Nous n'offrons pas non plus de définition officielle de l'alcoolisme et, bien que nous soyons victimes de cette maladie, nous ne possédons pas de connaissance approfondie de ce qui la cause ou de ce qui peut la «guérir».

Les membres qui font de l'information publique doivent souvent s'engager dans des activités au niveau des médias. Les AA ne sont pas une société secrète et nous transmettons notre message à qui nous le pouvons, quand nous le pouvons. Si l'alcoolique qui souffre encore ne voit jamais de membres des AA, comment cette personne peut-elle nous trouver ? Cependant, nous devons toujours être conscients de la nécessité de demeurer anonymes sur la place publique ; nous devons essayer de donner aux médias une image fidèle de l'ensemble du mouvement des AA.

Les membres qui transmettent le message grâce à l'information publique jugent essentiel de souligner et de se rappeler que les AA forment une association de gens tous égaux.

## Ateliers et types de réunions

Plusieurs comités ont trouvé dans les ateliers une façon de s'interroger sur les besoins locaux, sur les occasions de servir et les attitudes à prendre, sur la structure de services, sur les Traditions, et autres. Les ateliers sont aussi une excellente façon d'explorer de nouvelles idées et d'établir des méthodes.

### *Un atelier type*

Voici un exemple, tiré de l'expérience d'une région :

On avait planifié un atelier d'une journée. Après la prière de la Sérénité, on a lu les Douze Concepts abrégés, de même que la Cinquième Tradition, en faisant le lien avec le Premier Concept. La Tradition dit que chaque groupe n'a qu'un but primordial, transmettre le message, alors que le Concept affirme que la responsabilité finale et l'autorité suprême appartiennent aux groupes des AA.

La majeure partie de la journée a été consacrée à la discussion, après que le groupe s'est divisé en sept tables restreintes. Avant le début de la discussion, il y a eu un bref exposé sur l'Information publique.

À chaque table, on donnait deux sujets de discussion et on nommait un rapporteur pour prendre des notes et préparer un compte rendu. Les sujets étaient les suivants :

1. Quelle est la meilleure façon de former un comité d'IP? Comment établir un plan de travail pour le comité?
2. Quelle est la meilleure façon de rejoindre les professionnels? Quelle est la meilleure façon de parrainer les professionnels?
3. Comment parrainer les membres qui servent? Comment parrainer les médecins, les membres du clergé, les policiers?

4. Comment rapprocher les professionnels et le mouvement?  
Quel type de présentation privilégier avec les professionnels?
5. Quelles sont les meilleures attitudes des membres des AA avec les professionnels?
6. Comment pouvons-nous contacter les professionnels?
7. Quelle est la meilleure documentation, et à qui la demander?

Chaque table devait faire un résumé de la discussion, suivi d'un échange de vues général.

### ***Les relations avec les milieux professionnels***

En certains endroits, les relations avec les milieux professionnels sont toujours assurées par le comité d'Information publique. Ailleurs, il existe un comité de la Collaboration avec les milieux professionnels (CMP). (Voir, dans votre pochette d'IP, les Lignes de conduite des AA sur la Formation d'un comité local de Collaboration avec les milieux professionnels.)

On peut toujours, bien sûr, chercher à établir de bonnes relations avec les membres de la profession médicale à titre privé. Par exemple, nous pouvons révéler notre appartenance au mouvement des AA aux médecins qui nous ont connus au temps où nous buvions et les remercier pour leur aide dans notre lutte contre l'alcoolisme. Nous pouvons exprimer notre reconnaissance au personnel infirmier des hôpitaux en les remerciant en personne et en leur écrivant des lettres de remerciement.

En tant que comité, nous pouvons fournir de la documentation AA aux médecins. Nous pouvons nous faire un point d'honneur d'inviter notre propre médecin ou d'autres de notre connaissance à des réunions ouvertes à tous, en les assurant qu'ils sont les bienvenus à toute réunion «ouverte» des AA. Certains comités abonnent les médecins de leur localité au A.A. Grapevine avec leur permission. On trouvera un formulaire d'abonnement au Grapevine dans la pochette de l'IP. De la même manière, des comités d'IP communiquent avec les avocats, les enseignants, les membres du clergé et autres.

## ***Les réunions d'information publique ou communautaires***

Le programme des AA fonctionne quand un alcoolique actif demande de l'aide et qu'un membre des AA est disponible pour donner cette aide. Cependant, derrière cet appel à l'aide se trouve probablement l'influence d'un employeur, d'un médecin, d'un organisme ou d'un établissement spécialisé en alcoolisme, d'un parent, de quelqu'un qui connaît l'existence du mouvement et qui sait comment nous rejoindre.

Depuis le début, les AA ont compté sur de bonnes relations avec la collectivité pour garder une « main secourable » prête et informée. Voici quelques façons dont les membres d'une région peuvent présenter le mouvement des AA aux autres et s'assurer de leur amitié et leur collaboration.

Une réunion d'information communautaire ou publique peut aider considérablement à renforcer nos relations avec nos amis non alcooliques et permettre d'en recruter de nouveaux. À cette fin, le comité conviera à une réunion spéciale des médecins, des membres du clergé, des représentants chargés de faire respecter la loi, des employeurs, des employés des services publics et toute autre personne ayant à s'occuper d'alcooliques actifs.

Des invitations devraient être envoyées dix jours avant la réunion aux groupes de la région, aux amis du mouvement et aux gens qui s'intéressent au problème de l'alcoolisme — médecins, juges, responsables d'organismes spécialisés en alcoolisme, membres du clergé, directeurs du personnel, travailleurs sociaux et, bien sûr, représentants de la presse.

Voici un exemple de l'avis qui pourrait être envoyé :

Le comité d'Information publique (ou groupe) des Alcooliques anonymes \_\_\_\_\_ vous invite, ainsi que vos parents et amis, à une réunion communautaire d'information sur le mouvement des Alcooliques anonymes.

Cette réunion se tiendra à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

Prendront la parole :

Jean S., animateur,

Dre Claire Leblanc, « L'Opinion des médecins »

Marie P. et Pierre M.

## ***Exemple d'une réunion d'information***

Il existe de nombreuses formules gagnantes de réunions d'information publique. En voici une fréquemment utilisée :

1. L'animateur, membre des AA, souhaite brièvement la bienvenue et fait une courte présentation qui devrait, autant que possible, couvrir les points suivants :

- Il souhaite la bienvenue et rappelle l'empressement des AA à aider partout et chaque fois qu'ils le peuvent.
- Anonymat: Il demande aux représentants de la presse et aux personnes présentes de collaborer avec les membres pour veiller au respect des Traditions et de l'anonymat des membres présents.

• Très souvent, il dit ce qui suit :

«Peut-être y a-t-il ici des gens qui ne connaissent pas notre Tradition d'anonymat personnel en public. "La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et électronique, de même qu'au cinéma." Nous demandons donc respectueusement qu'aucun membre des AA ne soit identifié par une photo ou sur vidéo ni par son nom au complet, ou dans la publication ou la diffusion des comptes rendus de nos réunions, y compris dans les rapports sur les nouvelles technologies des médias comme Internet. L'assurance de demeurer anonyme est essentielle dans nos efforts pour aider d'autres buveurs problème qui désirent peut-être partager notre programme de rétablissement. De plus, notre Tradition d'anonymat nous rappelle qu'il faut "placer les principes au-dessus des personnalités." »

- Ce qu'est le mouvement des AA et ce qu'il n'est pas; ce que les membres savent de leur problème.
- Le programme des AA réussit à enrayer la maladie de l'alcoolisme.



- Le mouvement est ouvert à toutes les croyances religieuses et à ceux qui ne croient pas. Il s'adresse aux hommes et aux femmes de tous âges.
- Les conférenciers parlent en leur propre nom seulement.
- La Tradition d'autofinancement du mouvement (pas de collecte à cette réunion).
- Le mouvement aide les membres à ne pas boire et à rester abstinents.
- On peut trouver le mouvement des AA dans la plupart des municipalités; il suffit de rechercher l'inscription dans l'annuaire ou de vérifier dans les journaux locaux.
- Beaucoup de non-membres ont aidé le mouvement. (Il présente alors un conférencier qui n'est pas membre des AA.)

2. Un conférencier invité qui n'est pas membre des AA (un employé des services publics, un juge, un ministre du culte, un cadre) parle du mouvement à partir de son propre point de vue et de son expérience.

3. Ensuite, soit qu'un autre invité de l'extérieur prenne la parole, ou qu'un membre parle brièvement de son expérience en tant qu'alcoolique actif et explique le fonctionnement du programme des AA, ce qu'il fait et ne fait pas.

4. Un membre des AA raconte plus en détail son expérience de buveur et son rétablissement (ayant été bien informé, au moment d'être invité, qu'il y aurait dans la salle des gens qui ne sont pas membres).

5. L'animateur suggère, en conclusion, de «faire preuve d'ouverture d'esprit. Si vous croyez avoir un problème de consommation d'alcool, vous êtes au bon endroit pour vous en assurer et pour trouver de l'aide.» L'animateur indique où on peut demander l'aide du mouvement dans la communauté.

6. On peut aussi montrer l'un des films des AA, que l'on peut se procurer au BSG ou au bureau central ou d'intergroupe local.

## ***Participation à des événements à l'extérieur du Mouvement***

Conformément à notre Tradition de collaboration sans affiliation, de nombreux comités d'information publique des AA prennent part à des événements parrainés par des organismes extérieurs au mouvement.

Les causeries à l'extérieur du mouvement sont sans doute la méthode la plus utilisée et la plus populaire pour transmettre l'information. On trouve à ce sujet des suggestions dans la brochure «Causeries à l'extérieur des AA», de même que dans les *Lignes de conduite des AA sur l'Information publique*.

Un genre d'événement auquel sont souvent conviés les représentants de l'Information publique est le salon de santé communautaire, parrainé par les universités locales, les associations de santé publique, et autres. Ce sont souvent les membres du comité d'Information publique local qui tiennent le kiosque des AA dans de telles occasions, afin de répondre aux questions et de fournir de l'information.

Un présentoir de table peut être utilisé dans de tels événements. (Un tel présentoir est disponible en anglais au BSG — M-13 au catalogue des publications.) Le feuillet «Aperçu sur les AA», de même que d'autres publications d'information publique complètent habituellement le présentoir. On met également des étiquettes adressées à la disposition des gens désireux de demander de la documentation d'information au BSG. Après l'événement, le membre des AA responsable du présentoir ou du kiosque envoie les étiquettes remplies au service d'Information publique du BSG.

On se sert souvent des feuillets «Aperçu sur les AA» et «Un message aux moins de vingt ans» (disponibles en quantité au BSG) pour distribution gratuite, lorsque des membres des AA sont invités à parler à l'extérieur du mouvement. On montre aussi parfois les vidéos créées spécialement à l'intention des jeunes (décrits dans le catalogue inclus dans la pochette).

## ***Les exposés à l'intention des employeurs***

Pour de nombreuses entreprises industrielles, l'alcoolisme constitue un gaspillage tragique au niveau des frais généraux, ce qui les amène à considérer les AA comme une ressource qui ne leur coûte ni temps ni argent. Ces sociétés connaissent les avantages d'un travailleur abstinent qui fréquente le mouvement, et souvent elles mettent des publications AA à la disposition de leurs employés (qu'elles essaient aussi de sensibiliser au mouvement).

L'expérience démontre qu'une attitude sérieuse avec l'industrie est plus susceptible de donner des résultats. Adressez-vous à la direction du personnel afin de connaître le nom et le titre de la personne qui s'occupe de la politique de l'entreprise concernant l'alcoolisme, puis appelez cette personne pour solliciter une entrevue et par la suite confirmez ce rendez-vous par écrit.

Lors de cette rencontre, offrez à l'entreprise la collaboration des Alcooliques anonymes, en expliquant ce qui est du ressort du mouvement et ce qui ne l'est pas. La plupart du temps, le service du personnel aime avoir des numéros de téléphone locaux, une liste des réunions de l'endroit (sans les noms ou numéros de téléphone des contacts), de même que des affiches et de la documentation. Demandez à rencontrer le personnel et (ou) la direction pour leur présenter le programme des AA.

De nombreuses entreprises ont un bulletin ou une revue interne où elles publient des articles. Ce peut être un bon endroit pour diffuser de l'information sur le mouvement et transmettre ainsi notre message à la grandeur de l'entreprise.

Même si les AA n'expriment aucune opinion quant aux politiques des entreprises concernant l'alcoolisme, nous pouvons toujours collaborer tout en demeurant dans le cadre de nos Traditions. (Lire la section sur les exposés, à la page 47.)

## La transmission du message dans les médias

### *Les lignes de conduite générales*

Sans l'aide de journaux et périodiques, de la radio et de la télévision, et Internet et les nouvelles technologies médiatiques, il est peu probable que les AA auraient pu affecter la vie de millions d'alcooliques. Depuis le début, les professionnels de la communication respectent l'action des AA, apprécient nos Traditions, nous font confiance et méritent notre confiance.

Nous avons un avantage réel dans nos rapports avec les médias : l'honnêteté. Les membres des AA ne rechercheront aucun avantage personnel ni publicité, et pour cela, les médias nous respectent. Notre but est d'aider d'autres alcooliques qui souffrent encore. Nous pouvons donc nous adresser aux représentants des médias locaux en tentant seulement de fournir une information qui puisse intéresser et aider les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs. Rappelez-vous qu'il est sage, quand on fait de l'information publique, de savoir rendre hommage au rédacteur en chef, au directeur du service des informations ou au journaliste pour son désir consciencieux de servir le public.

### *Qu'est-ce qu'une « vraie nouvelle » ?*

Les informations concernant les AA peuvent être, par exemple, des faits sur la croissance du mouvement, sur la proportion d'hommes et de femmes qui en sont membres, sur l'évolution des groupes d'âge, sur la publication d'une nouvelle brochure ou d'un livre approuvé par la Conférence, ou sur la tenue d'un Congrès international. On trouve certains de ces renseignements dans les données du Sondage

triennal sur les membres des AA.

Les activités suggérées dans le présent manuel donnent matière à nouvelles. Certaines d'entre elles nous sont si connues qu'on oublie qu'elles peuvent constituer une information pour les non-membres, un témoignage de rétablissement ou une causerie dans une école, par exemple, s'avèrent souvent intéressants pour les médias. Les rencontres et congrès régionaux sont aussi des événements qui peuvent être publiés.

Les journaux publient périodiquement des séries de trois ou quatre reportages sur l'alcoolisme et les AA. Un contact étroit avec votre journal local peut entraîner de tels articles et, plus important, vous donner l'occasion de collaborer avec l'auteur pour une plus grande précision.

De la même manière, le service de l'information de la télévision locale diffuse fréquemment des reportages spéciaux en trois ou quatre parties sur des sujets d'intérêt communautaire. Un contact avec le chef des nouvelles de la station pour lui parler de l'importance du reportage pour le programme de rétablissement des AA pourrait bien vous valoir sa reconnaissance de lui avoir fourni une « idée de reportage »!

En 1960, le Conseil des Services généraux a approuvé certaines lignes de conduite à suivre par le Comité de l'Information publique pour diffuser des informations sur les AA à de nouvelles sources. En voici quelques-unes :

Les communiqués doivent être objectifs: on évitera soigneusement la vantardise, le dénigrement des autres organismes qui s'occupent d'alcoolisme, et toutes les formes de controverse par suite de provocation directe ou d'allusions.

*Nous devons reconnaître que notre compétence à parler d'alcoolisme est limitée aux sujets qui touchent le mouvement des Alcooliques anonymes et son programme de rétablissement; en conséquence, on devrait toujours identifier de façon précise et par leur nom les autorités compétentes de l'extérieur dont on cite les opinions et qui parlent d'alcoolisme sous d'autres aspects ou en termes plus larges.*

## ***Préserver l'anonymat dans les entrevues à la radio, à la télé et sur Internet***

Des membres des AA passent à l'occasion à la radio et à la télé, pour le plus grand bien du mouvement et des alcooliques qui souffrent encore. Plusieurs représentants des médias connaissent nos Traditions sur l'anonymat et ont l'habitude d'aider les membres à préserver leur anonymat en public. Dans le cas de ceux qui ne seraient pas au courant de nos Traditions, assurez-vous de leur expliquer la nécessité pour vous de préserver votre anonymat et demandez leur collaboration.

Toute personne membre des AA qui passe à la télé, à la radio et sur Internet, et qui est présentée en tant que membre, aura la prudence de prévoir soigneusement avec les responsables de la station que seul son prénom sera utilisé et qu'elle ne pourra en aucune façon être reconnue. En 1968, la Conférence des Services généraux estimait qu'une «apparition de face à la télé constitue un manquement à l'anonymat, même si le nom n'est pas mentionné».

Si un membre des AA envisage de passer à la radio ou à la télévision simplement en tant qu'*alcoolique rétabli*, sans mentionner son appartenance au mouvement des AA, la question de l'anonymat ne se pose pas. Ce membre n'est alors qu'un invité parmi d'autres et peut apparaître de face et utiliser son nom au complet.

## ***Les interviews***

Si vous devez apparaître anonymement dans une interview télévisée en tant que membre des AA, expliquez d'avance à l'interviewer que les AA s'en tiennent traditionnellement à parler du programme des AA. Le membre interviewé ne pose pas en expert de la maladie de l'alcoolisme et ne parle pas des drogues, du taux de suicide ou de quelque autre sujet.

Traditionnellement, les membres disent en premier lieu qu'ils parlent en leur propre nom, et pas au nom du mouvement. Ils précisent généralement que la seule préoccupation des AA est le rétablissement et l'abstinence continue des alcooliques qui demandent

l'aide du mouvement. Quand nous parlons en tant que membres des AA, nous prenons soin de préciser que le mouvement ne se prononce sur aucun autre sujet.

### ***Les lignes ouvertes et autres émissions semblables***

De nombreuses stations de radio diffusent des émissions de ligne ouverte (avec invités et participation téléphonique des auditeurs), qui constituent une excellente occasion de parler du rôle des AA dans la communauté. S'il existe une telle émission dans votre localité, appelez à la station pour informer le directeur des programmes ou le réalisateur de la ligne ouverte que vous aimeriez lui proposer quelqu'un afin de parler des Alcooliques anonymes. On vous dira alors le jour et l'heure de l'entrevue.

### ***Le porte-parole des AA***

Assurez-vous que la personne qui représente les AA connaît bien les Traditions et les Étapes, et converse d'une manière intelligente et articulée. Il faut que cette personne puisse répondre au pied levé aux questions sur le mouvement, avec précision et sans broncher. Il n'est pas rare que quelqu'un appelle pour attaquer le porte-parole invité. Dans ces cas-là, il suffit de préciser que les AA ne s'engagent pas dans la controverse.

## **Mémo annuel sur l'anonymat aux médias**

Voici un échantillon de la lettre sur l'anonymat que le BSG envoie annuellement aux médias. Cette lettre parvient par courriel aux journaux des États-Unis et du Canada, de même qu'aux stations de radio et de télévision. Cette lettre contient des informations sur la manière de visionner une courte vidéo sur les raisons pour lesquelles l'anonymat est un principe vital chez les Alcooliques anonymes.

On suggère aux comités d'IP locaux de faire parvenir la même lettre aux stations et aux journaux locaux. On peut en obtenir des copies auprès du site Web des AA du BSG.

Une lettre provenant de gens de l'endroit peut avoir un plus grand impact auprès des médias locaux qu'un publipostage en provenance de New York.

### **Lettre annuelle aux médias sur l'anonymat**

#### **L'anonymat en public**

##### ***Des remerciements et une demande de collaboration***

De temps à autre, nous écrivons à nos amis des médias pour les remercier de nous aider à respecter notre longue tradition d'anonymat à l'égard des membres des Alcooliques anonymes.

Tout d'abord, permettez-nous de vous exprimer notre gratitude. Depuis le début des AA en 1935, les membres ont reconnu que le bouche-à-oreille n'était pas suffisant en lui-même pour transmettre le message du programme d'espoir et de rétablissement aux nombreuses personnes qui souffrent encore d'alcoolisme. Les médias ont constitué une partie essentielle de cet effort, et aujourd'hui nous évaluons le nombre de membres des Alcooliques anonymes en rétablissement à plus de deux millions dans environ 180 pays.



Deuxièmement, nous vous demandons respectueusement de continuer à collaborer avec nous pour maintenir l'anonymat de nos membres. Le principe de l'anonymat est le principe de base de notre association. Ceux qui sont réticents à accepter notre aide peuvent surmonter leur peur s'ils ont confiance que leur anonymat sera respecté. De plus, et c'est peut-être ce qui est le moins compris, notre tradition d'anonymat agit comme une balise sur nos membres, nous rappelant que notre programme en est un de principes et non de personnalités, et qu'aucun membre des AA ne peut présumer agir en tant que porte-parole ou dirigeant de notre Mouvement. Lorsqu'un membre des AA est identifié dans les médias, nous vous prions d'utiliser le prénom seulement (par exemple, Bob S. ou Alice F.) et de ne pas publier de photo ni d'image électronique sur lesquelles le visage des membres pourrait être reconnu.

À nouveau, nous vous remercions de votre constante collaboration. Ceux qui veulent en savoir davantage sur notre Mouvement peuvent visiter la section «Pour les médias» sur [www.aa.org](http://www.aa.org). Nous espérons que vous prendrez un moment pour visionner une courte vidéo sur les raisons pour lesquelles l'anonymat est toujours un principe de base chez les Alcooliques anonymes.

Notre Mouvement n'émet aucune opinion sur des questions de controverse publique, mais nous sommes heureux d'offrir des informations sur les AA à quiconque en recherche.

Sincèrement,

Comité d'Information publique des Alcooliques anonymes  
Contact pour médias: (insérer l'adresse courriel)

## **Les messages d'intérêt public à la radio, à la télévision et sur le câble**

Pour «l'attrait plutôt que la réclame», la Conférence des Services généraux des Alcooliques anonymes a résolu, en tant que conscience collective de l'ensemble du mouvement des AA des États-Unis et du Canada, de produire pour la radio et la télévision des messages d'intérêt public.

Dans le Onzième Concept, Bill W., un des fondateurs des AA, parle en ces termes de l'importance des activités d'information publique :

Nous faisons de notre mieux pour rejoindre les quelque vingt-cinq millions d'alcooliques à travers le monde d'aujourd'hui. Nous devons les rejoindre directement et indirectement. Pour y arriver, il faudra que croissent sans cesse partout la compréhension et la bonne disposition du public à l'égard des AA. Il faut améliorer davantage nos rapports avec la médecine, la religion, les employeurs, les gouvernements, les tribunaux, les prisons, les hôpitaux psychiatriques et tous les organismes œuvrant dans le domaine de l'alcoolisme. Nous devons favoriser la bonne volonté des journaux, de la radio et de la télévision à notre égard. Ces canaux de publicité, sur les plans local, national et international, devraient nous être de plus en plus accessibles, mais nous devrions toujours éviter les tactiques de vente à pression. À tous ces médias, nous devons tenter de transmettre le message des AA et, par eux, rejoindre ceux et celles qui souffrent encore de l'alcoolisme et de ses conséquences. (*Le manuel du service chez les AA/Les Douze Concepts des services mondiaux*, p. 51)

La plupart des stations de radio, de télévision et de câblodistribution consacrent chaque année une quantité de temps déterminée

aux « émissions d'intérêt public », une programmation qui comprend souvent la diffusion de messages de services à la communauté. La Conférence des Services généraux des Alcools anonymes met à leur disposition des messages d'intérêt public produits par le Comité du Conseil pour l'information publique. Dans certaines régions, le comité d'Information publique produit aussi des messages d'intérêt public de grande qualité et à des coûts très raisonnables. S'appuyant sur nos Traditions, ces messages peuvent être conçus de manière à refléter la dimension locale du mouvement. (Voir les bons de commande de la pochette, ou commandez à partir du catalogue du BSG.)

### ***Comment aborder les stations locales***

Si vous désirez faire diffuser des messages d'intérêt public (MIP), vous pouvez appeler la station et vous adresser à la personne responsable des relations avec l'auditoire ou des services à la communauté, ou au directeur des programmes, ou encore au directeur général, et dire que vous aimeriez lui remettre en mains propres un message d'intérêt public, sur bande audio ou vidéo. Même si on vous dit de poster la bande à telle personne en particulier, communiquez avec cette personne. Présentez-vous, expliquez clairement que vous agissez à titre bénévole. Ce n'est pas un manquement aux Traditions de l'anonymat que de vous présenter en tant que membre des AA.

*Identification des AA de l'endroit :* Vos messages d'intérêt public ne nécessitent pas un numéro de téléphone local. C'est votre station de radio ou de télévision qui ajoutera un numéro de téléphone local au message d'intérêt public — de même que toute autre information, telle qu'une phrase disant : « Ceci est un message d'intérêt public. » Souvent, votre station se chargera elle-même du peu de travail de réalisation nécessaire, ou bien encore vous pouvez le lui demander.

*Rejoignez plus d'une station :* Une campagne de messages d'intérêt public ne devrait pas se limiter à une seule station, et aucune station ne s'attend à être la seule à diffuser de tels messages. Assurez-vous d'avoir autant de séries de messages qu'il y a de stations dans votre région.

Après utilisation des messages d'intérêt public par votre station locale, il est très important d'envoyer, au nom des AA, un mot de remerciement à la personne que vous avez contactée. (C'est aussi un apport précieux au dossier des services à la communauté de la station.)

Les messages télé sont disponibles en DVD, U-Matic ou Betacam. Des bons de commande pour chaque MIP télévision sont disponibles au BSG. Les spots radio sont disponibles en format CD ou imprimé. Certains animateurs radio préfèrent avoir des exemplaires imprimés ou numériques de nos scénarios de MIP. Ceux-ci sont disponibles au BSG.

## L'anonymat

### *Introduction*

La compréhension de l'anonymat chez les AA est la première condition préalable à tout travail d'information publique efficace. Pour une meilleure compréhension de l'anonymat à l'ère numérique, plusieurs comités de l'IP organisent des ateliers sur «L'anonymat à l'ère numérique». Parmi les ressources pour tenir un tel atelier se trouvent dans la brochure nouvellement mise à jour «Le sens de l'anonymat», l'édition d'octobre 2010 du Grapevine «Preserving Anonymity in a Digital Age» et le document de service «Comment tenir une séance d'échanges de vues». De prime abord, les mots «anonymat» et «information publique» semblent contradictoires. Mais il n'en est rien, comme le montrent ces citations de notre cofondateur.

Bill W. a beaucoup écrit sur l'anonymat, et nous retrouvons ses propos dans cette section du Manuel de l'IP, divisée en trois parties. Bill distingue d'abord la signification de l'anonymat aux niveaux pratique et spirituel, ainsi qu'au niveau du groupe et de l'individu, aux niveaux public et privé, local et national. Puis il étudie la question des manquements à l'anonymat et de leurs conséquences.

### ***Première partie: la nécessité de l'anonymat***

«Je crois que l'avenir de notre Mouvement repose sur ce principe vital. Si nous continuons de nous imprégner de l'esprit et de la pratique de l'anonymat, aucun récif ni écueil ne peut nous détruire. Si nous oublions ce principe, alors s'ouvrira le couvercle de la boîte de Pandore et surgiront parmi nous les esprits de l'Argent, du Pouvoir et du Prestige. Obsédés par ces génies malfaisants, nous pourrions bien nous effondrer et périr. J'ai la certitude que cela n'arrivera jamais. Aucun principe des AA ne doit être sujet à autant d'étude et d'application que celui-ci. Je crois fermement que l'anonymat des AA est la clé de notre survie à long terme.»

*(Le mouvement des AA devient adulte, p. 163-164)*

### ***Le dernier message de Bill***

«L'anonymat possède deux aspects essentiels à notre survie individuelle et collective: l'un est spirituel et l'autre, pratique.

Au niveau spirituel, l'anonymat exige de notre part le maximum de discipline, au niveau pratique, l'anonymat a apporté aux nouveaux membres la sécurité, le respect et l'appui du monde extérieur ainsi qu'une protection contre ceux d'entre nous qui pourraient utiliser les AA à des fins malsaines et égoïstes.» (Le dernier message de Bill)

### ***L'anonymat en tant que message spirituel***

«Nous sommes assurés que l'humilité, telle qu'elle s'exprime dans l'anonymat, est la protection la plus efficace que peuvent se donner les Alcooliques anonymes.

«...l'anonymat est l'humilité véritable en action. C'est une qualité spirituelle sous-jacente qui caractérise aujourd'hui la vie du Mouvement partout dans le monde. Animés par l'esprit d'anonymat, nous essayons de sacrifier notre désir naturel de nous signaler personnellement comme membres des AA, tant auprès de nos compagnons alcooliques que dans le grand public. Nous croyons qu'en faisant ainsi taire ses aspirations bien humaines, chaque membre contribue personnellement à tisser l'immense manteau qui couvre

et protège le Mouvement tout entier et sous lequel nous pouvons croître et œuvrer dans l'unité.»

*(Les Douze Étapes et les Douze Traditions, p. 215)*

### ***Sacrifice et survie***

«Le sacrifice constitue la substance spirituelle de l'anonymat. Parce qu'il nous est répété dans chacune des Douze Traditions des AA de sacrifier nos désirs personnels pour le bien commun, nous prenons conscience que l'esprit de sacrifice, dont l'anonymat est un excellent symbole, est à la base de toutes ces Traditions. Et si tant de gens ont autant confiance en l'avenir des AA, c'est que nous avons prouvé que nous étions disposés à faire ces sacrifices.»

*(Le mouvement des AA devient adulte, p. 164)*

### ***Deuxième partie : l'anonymat, un choix individuel***

«...Même s'il est évident que la plupart d'entre nous croient en l'anonymat, notre façon de mettre ce principe en pratique varie énormément.

«Évidemment, chaque membre, chaque groupe devrait avoir le privilège, et même le droit, de traiter l'anonymat comme il l'entend. Mais pour y arriver de façon intelligente, il nous faudra être convaincus que ce principe est bon pour presque tous nos membres. En fait, nous devons nous rendre compte que la sécurité et l'efficacité futures de notre association pourraient bien dépendre de la préservation de ce principe.»

*(Le langage du cœur, p. 16)*

«Chaque membre des AA devrait avoir le privilège de déterminer à quel point il désire garder l'anonymat. Les autres membres du mouvement devraient respecter ses désirs et sauvegarder son choix.»

*(ibidem)*

### ***L'anonymat au niveau du groupe***

«En pratique, donc, le principe de l'anonymat semble se résumer à ceci : à part une très importante exception, il revient à chaque indivi-

du ou groupe concerné de déterminer à quel point il veut renoncer à l'anonymat. L'exception est la suivante: lorsque leurs écrits ou leurs exposés à titre de membres des Alcooliques anonymes sont destinés à la publication, tous les groupes ou individus se sentent dans l'obligation de ne jamais révéler leur identité. À part de très rares cas, c'est au niveau des publications que la plupart d'entre nous croient que l'anonymat s'impose. Nous ne devrions pas révéler notre identité au public par la presse écrite, dans des photos ou à la radio.»

(«La Tradition des AA et son développement», p. 49)

### ***L'anonymat en public***

«Il faut à tout membre des AA qui souhaite se rétablir définitivement beaucoup de modestie et d'humilité. Si ces vertus sont si nécessaires à l'individu, elles le sont aussi au Mouvement tout entier. Si nous le prenons suffisamment au sérieux, le principe de l'anonymat en public peut garantir à tout jamais aux Alcooliques anonymes ces vertus à toute épreuve. Notre politique de relations publiques devrait reposer surtout sur le principe de l'attrait et rarement, même jamais, sur la réclame.» (ibidem, p. 50-51)

«Les archives du siège social du Mouvement révèlent des dizaines d'expériences de ce genre, au sujet de manquements à l'anonymat. La plupart enseignent la même leçon.

«Ils nous enseignent que nous sommes, nous les alcooliques, les meilleurs au monde pour ce qui est des justifications; sous prétexte de faire de grandes choses pour le mouvement, nous pouvons, en rompant l'anonymat, retourner à notre vieille et désastreuse poursuite du pouvoir et du prestige personnels, des honneurs publics et de l'argent — ces mêmes désirs implacables qui un jour, parce que nous ne pouvions les satisfaire, nous ont poussés à boire; ce sont ces mêmes forces qui poussent aujourd'hui le monde à la ruine. De plus, ces expériences nous indiquent clairement qu'un nombre suffisamment élevé de manquements spectaculaires à l'anonymat pourrait un jour mener notre association tout entière dans cette impasse ruineuse.» (Le langage du cœur, p. 227)

### ***L'attitude des médias à l'égard de l'anonymat***

«...presque tous les journalistes qui couvrent nos activités commencent par se plaindre de la difficulté de faire un reportage sans nommer de noms. Par contre, c'est une difficulté qu'ils oublient vite quand ils se rendent compte qu'ils ont affaire à des gens qui ne recherchent aucun avantage personnel.»

*(Le langage du cœur, p. 19)*

«Depuis bien des années, les organes d'information du monde entier accordent au mouvement une publicité enthousiaste et ininterrompue qui dépasse largement l'importance des nouvelles elles-mêmes. Les rédacteurs en chef nous expliquent pourquoi. Ils nous accordent plus d'espace et de temps parce qu'ils ont une entière confiance dans les AA. Selon eux, cette confiance se fonde sur notre insistance continue à garder l'anonymat au niveau de la presse.»

*(Le langage du cœur, p. 228)*

### ***Troisième partie: Les manquements à l'anonymat***

«Il n'est évidemment pas nécessaire qu'un membre des AA garde l'anonymat avec les membres de sa famille, ses amis et ses voisins... Mais, devant le public en général — dans la presse, à la radio, au cinéma, à la télévision, etc. — les noms complets et les photos constituent un péril. Ils sont la principale trappe par laquelle s'échapperont ces terribles forces destructrices qui dorment encore en nous tous. Il faut que le couvercle reste bien en place.»

*(Le langage du cœur, p. 227)*

«...nous sommes donc certains que si ces forces [temporelles] dirigent un jour notre mouvement, nous périrons comme d'autres sociétés ont péri tout au long de l'histoire de l'humanité. N'allons pas croire un seul instant que nous, alcooliques rétablis, nous sommes tellement meilleurs ou plus forts que d'autres, ou que, puisqu'il n'est rien arrivé au mouvement en vingt ans, rien ne pourra jamais lui arriver.»

*(ibidem, p. 227)*



«Notre vrai grand espoir réside dans le fait que notre expérience globale, comme alcooliques et comme membres des AA, nous a enfin enseigné l'immense pouvoir d'autodestruction de ces forces. Grâce à ces leçons durement apprises, nous sommes maintenant entièrement prêts à faire tous les sacrifices personnels nécessaires à la préservation de notre précieuse association.» (ibidem, p. 227)

### ***L'expérience de Bill***

«...j'ai moi-même un jour manqué à l'anonymat. ...J'ai donc appris que le bien temporaire ou apparent peut souvent être l'ennemi mortel du mieux permanent; quand il s'agit de la survie des AA, nous ne saurions nous contenter de rien de moins que le mieux.»

(ibidem, p. 228)

### ***Justification des manquements à l'anonymat***

«... ils [ceux qui manquent à l'anonymat] expriment ainsi l'idée que notre tradition d'anonymat est injustifiée – du moins pour eux... Ils oublient que lorsqu'ils buvaient, le prestige et la réussite sociale étaient leurs principaux objectifs. Ils ne comprennent pas qu'en brisant l'anonymat, ils entretiennent encore inconsciemment leurs anciennes et dangereuses illusions. Ils oublient que pour conserver l'anonymat, il faut souvent sacrifier son propre désir de pouvoir, de prestige et de fortune. Ils ne sont pas conscients que si cette tendance se généralisait parmi les AA, le cours de notre histoire se modifierait; nous sèmerions le germe qui détruirait notre propre mouvement.»

(Extrait d'une lettre de Bill W. en 1958.)

### ***Conséquences des manquements à l'anonymat***

«Toute personne souhaitant renoncer à l'anonymat doit se dire qu'elle créera un précédent susceptible un jour de détruire un principe précieux. Nous ne devons jamais laisser quelque avantage immédiat ébranler notre volonté de conserver une tradition si essentielle.»

(«La Tradition des AA et son développement», p. 49)

## ***Réflexions sur l'anonymat tirées des Douze Étapes et des Douze Traditions***

- *Nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma.*
- *L'anonymat à ce point, c'est en fait pratiquer une humilité véritable.*
- *Même à l'intérieur du mouvement, le nom et l'histoire de chaque membre doivent demeurer confidentiels, si tel est le désir du membre.*
- *La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame.*
- *Notre société est désireuse de faire connaître ses principes et son action, mais pas ses membres.*
- *Pour nous, la Tradition de l'anonymat est beaucoup plus qu'une solide politique de relations publiques. Il s'agit davantage de renoncer à la renommée personnelle.*
- *La Tradition de l'anonymat nous rappelle sans cesse et concrètement que l'ambition personnelle n'a pas sa place chez les AA.*
- *Le sacrifice constitue la substance spirituelle de l'anonymat.*
- *Animés par l'esprit d'anonymat, nous essayons de sacrifier notre désir naturel de nous signaler personnellement, tant auprès de nos compagnons alcooliques que dans le grand public.*
- *Nous sommes assurés que l'humilité, telle qu'elle s'exprime dans l'anonymat, est la protection la plus efficace que peuvent se donner les Alcooliques anonymes.*

## **Bibliographie**

*Le mouvement des AA devient adulte*

«La tradition des AA et son développement»

*Le langage du cœur*

*Les Douze Étapes et les Douze Traditions*

«Le sens de l'anonymat»

Pour plusieurs comités d'Information publique (et de CMP et autres comités), le contact avec le professionnel susceptible par son travail d'avoir à s'occuper de l'alcoolique qui boit encore se fait par lettre, suivie d'une rencontre.

Vous trouverez dans cette section des exemples de lettres qu'envoient les comités d'Information publique. Les lettres et les appels téléphoniques les plus efficaces comportent quelques-uns ou tous les éléments suivants :

***Des renseignements sur le mouvement*** — On peut citer «Le Préambule» des AA ou décrire en quelques phrases le Mouvement, ainsi que les possibilités et les limites de son action. Beaucoup joignent de la documentation à leur envoi, telle que : «Aperçu sur les AA», «Renseignements sur les AA», «Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme?» et «Les AA dans votre milieu.»

***Une offre de collaboration avec le professionnel*** — On peut suggérer un contact avec le mouvement en donnant l'adresse postale du comité local d'Information publique ou celle d'un bureau central ou d'intergroupe. (Souvent, dans une lettre, on explique que les membres des AA sont disponibles et prêts à aider, en se présentant pour parler du mouvement, en organisant une réunion publique des AA, en fournissant de la documentation, et ainsi de suite.)

***De l'information sur les Traditions et sur les limites de l'action des AA*** — Il est important de clarifier ce que sont les Traditions, particulièrement celles qui ont trait à la non-affiliation et à l'anonymat.

***Rappel:*** Nous présentons ce qui suit seulement à titre d'exemple. Ces lettres ne sont que des échantillons visant à vous servir de tremplin. Elles peuvent donc être modifiées en fonction des besoins de votre région. Une version électronique est également disponible sur demande au BSG. Courriel: [publicinfo@aa.org](mailto:publicinfo@aa.org).

## ***Lettre type pour les écoles***

Madame, Monsieur,

Nous, du Comité d'Information publique des AA, aimerions pouvoir donner à vos élèves de l'information sur notre programme de rétablissement de l'alcoolisme.

Nous pourrions, avec votre permission, leur expliquer comment autant de nos membres, et parmi eux des jeunes, ont pu arrêter la progression de l'alcoolisme grâce au mouvement des Alcooliques anonymes. Pour votre information, nous joignons des dépliants et des brochures. Nous vous faisons aussi parvenir un exemplaire du livre *Les Alcooliques anonymes*, que vous pourrez ajouter au rayon des Sciences de la santé de votre bibliothèque.

Espérant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements sur les Alcooliques anonymes.

Sincèrement,

***Lettre type pour inviter un professionnel  
à participer à un atelier***

Madame, Monsieur,

Le Comité d'Information publique des Alcooliques anonymes de la Région/du District/du Bureau central de services/du Bureau d'inter-groupe de \_\_\_\_\_, tiendra un atelier à l'intention des membres AA et de toute personne désirant aider les alcooliques à demeurer abstinents grâce au programme de rétablissement des AA.

Il nous ferait plaisir de pouvoir compter sur votre participation à une réunion-débat sur le thème suivant: \_\_\_\_\_. Cette réunion se tiendra de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures, le \_\_\_\_\_. Parmi les autres participants au débat on note: \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_. Vous trouverez ci-joint le programme projeté pour cet atelier.

C'est grâce à l'aimable collaboration de nombreux amis non alcooliques tels que vous que le mouvement compte maintenant au-delà de deux millions de membres répartis dans environ 180 pays.

La tribune réunie pour cet atelier profitera grandement de votre participation éclairée et de votre compétence professionnelle. Auriez-vous l'amabilité de nous aviser avant le \_\_\_\_\_ de votre participation?

Sincèrement,

Pièce jointe: Le programme préliminaire.

## *Lettre type aux médecins*

Madame, Monsieur,

Peut-être connaissez-vous les Alcooliques anonymes. Peut-être aussi avez-vous des patients ayant un problème d'alcool que vous aimeriez envoyer au mouvement. Nous pourrions vous aider dans votre assistance à nos semblables alcooliques. À cette fin, le feuillet d'information ci-joint explique brièvement ce qu'est le Mouvement et ce qu'il n'est pas.

Si vous avez des questions à nous adresser sur le mouvement, un membre des AA se fera un plaisir de s'en entretenir avec vous. Cette personne sera également à votre disposition pour présenter notre mouvement à votre patient alcoolique.

Si vous désirez l'un ou l'autre des dépliants et brochures de la liste ci-jointe, veuillez cocher le titre et nous retourner la liste dans l'enveloppe-réponse qui l'accompagne. Nous vous rappelons que le Comité d'Information publique des Alcooliques anonymes de \_\_\_\_\_ est à votre service.

Sincèrement,

## *Lettre type au service de police*

Madame, Monsieur,

Nous, du Comité d'Information publique des AA de \_\_\_\_\_, aimerions pouvoir vous rencontrer à votre siège social afin de vous donner de l'information sur notre programme de rétablissement de l'alcoolisme.

Depuis plusieurs années, les Alcooliques anonymes collaborent à divers programmes locaux concernant la conduite avec facultés affaiblies et autres. De nombreux membres des AA ont déjà eu des démêlés avec la justice pour cause d'alcoolisme. Ces membres sont aujourd'hui des citoyens actifs, utiles à la société, et des gens sûrs au volant.

Les Alcooliques anonymes ne sont affiliés à aucun autre organisme ou établissement. Nous sommes à votre disposition pour toute aide que vous pourriez nous demander.

Sincèrement,

## *Lettre type aux membres du clergé*

Monsieur \_\_\_\_\_,

Nous, du Comité d'Information publique des AA de \_\_\_\_\_, aimerions, par votre intermédiaire, présenter de l'information au sujet des Alcooliques anonymes à ceux et celles de vos fidèles qui pourraient avoir un problème d'alcool. Nous savons que vous êtes très bien placé pour connaître et aider l'alcoolique qui boit encore.

Les Alcooliques anonymes sont une association mondiale d'hommes et de femmes qui s'aident les uns les autres à demeurer abstinents en partageant leur expérience de rétablissement avec d'autres.

Vous trouverez ci-joint une carte postale que vous pouvez nous retourner après avoir coché une ou plusieurs cases. Nous vous joindrons rapidement par téléphone, afin de répondre à votre demande de la manière qui vous conviendra le mieux.

Sincèrement,



(Carte postale)

1. Aimeriez-vous qu'un ou plusieurs membres des AA aillent rendre visite à l'un des membres ou des groupes de votre assemblée de fidèles? \_\_\_\_\_
2. Aimeriez-vous accompagner un membre des AA à une réunion ouverte des Alcooliques anonymes? (Les réunions ouvertes s'adressent aux alcooliques et aux non-alcooliques.) \_\_\_\_\_
3. Aimeriez-vous que nous vous fassions parvenir une liste des réunions des AA, vous informant du jour, de l'heure et du lieu de chaque réunion? \_\_\_\_\_
4. Aimeriez-vous que nous vous fassions parvenir un bon de commande des publications des AA? (Certains dépliants et feuillets sont distribués gratuitement.) \_\_\_\_\_

## *Lettre type aux centres de personnes âgées*

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, on entend beaucoup parler d'alcoolisme chez les jeunes. Mais on parle beaucoup moins de la progression alarmante de cette maladie chez les personnes âgées, ce qui préoccupe toutes les personnes s'occupant d'alcoolisme et du traitement de cette maladie grave.

Nous, du Comité d'Information publique des AA de \_\_\_\_\_, joignons un exemplaire de la brochure «Les AA pour l'alcoolique plus âgé» destinée aux personnes de soixante ans et plus. Si vous connaissez quelqu'un que cette publication pourrait intéresser, veuillez nous en informer, et nous vous enverrons gratuitement d'autres exemplaires.

Nous pouvons également, sur demande, vous offrir les services d'un conférencier sur le programme de rétablissement des AA. Lui-même ancien buveur problème, le conférencier est abstinente depuis quelques années et est habilité à répondre aux questions concernant la manière dont les alcooliques se rétablissent dans le mouvement des AA. Nous savons par expérience que même les personnes qui n'ont pas elles-mêmes de problème d'alcool trouvent extrêmement intéressants de tels programmes, car presque tout le monde, dans notre société, a un parent ou un ami dont la consommation d'alcool est source d'inquiétude.

Si votre organisme désirait de la documentation ou davantage d'information, veuillez nous écrire ou nous appeler pour nous en faire part.

Sincèrement,

## *Lettres types aux diffuseurs*

### *Premier exemple :*

Voici les messages d'intérêt public que vous nous avez demandés. Le mouvement des Alcooliques anonymes compte au-delà de deux millions de membres répartis dans environ 180 pays du monde entier. Ici, à \_\_\_\_\_, environ \_\_\_\_\_ groupes des AA se réunissent une ou plusieurs fois par semaine.

Le programme des Alcooliques anonymes se fonde sur l'attrait plutôt que sur la réclame. C'est pourquoi les membres gardent l'anonymat dans le public. Mais une fois notre anonymat personnel protégé, nous sommes heureux de participer à toute émission-causerie, ligne ouverte ou émission d'intérêt public. Si vous désirez de l'aide pour faire connaître à votre auditoire l'histoire du mouvement des Alcooliques anonymes dans la région, veuillez me contacter à l'adresse mentionnée.

Pour plus de renseignements, vous trouverez également ci-joint de la documentation des AA. Merci de vous intéresser aux Alcooliques anonymes.

Sincèrement,

### *Deuxième exemple :*

Quel besoin une radio étudiante aurait-elle de diffuser des messages d'intérêt public des Alcooliques anonymes? Eh bien, considérez seulement qu'un buveur sur dix est alcoolique, et ce, qu'il ait 18 ou 88 ans. L'alcoolisme est une maladie — ça n'a rien à voir avec l'âge!

Voici une cassette de nos messages d'intérêt public visant les jeunes. Nous offrons également les services de jeunes membres des AA qualifiés pour participer à des émissions d'affaires publiques ou répondre à des interviews. N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire si vous désirez l'assistance des AA.

Sincèrement,

## Exemples d'annonces dans les journaux

Certains comités font publier des annonces dans les journaux locaux. Si vous désirez acheter ainsi de l'espace publicitaire, voici quelques suggestions de textes.

---

Si vous voulez boire,  
c'est votre affaire.

Si vous voulez arrêter,  
c'est la nôtre.

Communiquez avec les Alcooliques anonymes  
(adresse et numéro de téléphone)

---

Si vous voulez boire,  
c'est votre affaire.

Si vous voulez arrêter,  
nous pouvons vous aider.

Communiquez avec les Alcooliques anonymes  
(numéro de téléphone)

---

Avez-vous déjà souhaité  
passer un congé abstinente ?

Communiquez avec les Alcooliques anonymes  
(numéro de téléphone)

---

## **Cartes et affiches**

On les utilise souvent pour donner le numéro de téléphone du bureau central, du groupe ou du contact AA le plus près (selon la taille de la communauté), ou pour fournir l'horaire et les adresses des réunions les plus proches. Des cartes et des affiches ont été placées dans des centrales téléphoniques, des postes de police, des hôpitaux, des dispensaires, des hôtels et des stations de taxi. Il peut s'agir d'affiches tels les publicités qu'on trouve dans les autobus ou les wagons de métro, ou de panneaux comme ceux qu'on voit à l'entrée des villes pour accueillir le voyageur dans « notre ville » et où sont annoncés les lieux d'hébergement, et les associations et organismes municipaux.

## **Annuaire téléphonique**

Parfois, c'est le comité IP local qui est responsable de l'inscription AA dans l'annuaire téléphonique (y compris les Pages jaunes). Il arrive qu'on puisse ajouter cette information sur les sites Web des municipalités, des villes ou des pays/provinces.

## **Le Sondage sur les membres des AA**

Le premier grand sondage des Alcooliques anonymes a été entrepris en 1968, par suite de la recommandation unanime des délégués de la Conférence des Services généraux et avec l'autorisation du Conseil des Services généraux. Le but de ce sondage a été de tenir les membres des AA informés des tendances actuelles des caractéristiques des membres, et de fournir des informations sur les Alcooliques anonymes aux milieux professionnels et au grand public, ce qui constitue une partie du but des AA, transmettre notre message à ceux qui souffrent encore d'alcoolisme.

Depuis le premier sondage de 1968, la Conférence a fait un sondage sur les membres des AA tous les trois ans, sauf une exception\*. En 2004, plus de 77 500 membres des AA des É.-U. et du Canada ont participé à un sondage au hasard sur l'effectif. Des renseignements sur les résultats du sondage ont été rendus publics par une brochure des AA qui décrit les résultats du sondage.

L'expérience démontre que la publication de ces résultats dans les médias entraîne toujours, pour le BSG et les comités d'Information publique locaux, un flot de demandes de renseignements supplémentaires. Par exemple, les journalistes de la presse écrite et électronique désirent davantage d'information au sujet des AA, et plusieurs d'entre eux rédigent d'excellents articles sur le mouvement et la possibilité qu'on y trouve de se rétablir. Les comités d'information publique locaux fournissent aux médias de l'endroit des communiqués de presse conçus à cette fin par le comité d'Information publique du Conseil. D'excellents articles concernant les AA proviennent de diverses régions, tant rurales que métropolitaines.

---

\*Le sondage qui devait avoir lieu en 1995, comme les autres sondages triennaux, a été retardé d'un an par une résolution de la Conférence et il a eu lieu en 1996. Le sondage de 2010 a eu lieu en 2011.

Certaines personnes s'inquiètent parfois de la tenue de ces sondages par le mouvement, bien que la Conférence des Services généraux des AA continue d'appuyer cette pratique et que des milliers de membres acceptent d'y participer. À l'évidence, le Sondage sur les membres des AA contribue à notre objectif premier, tel qu'il est formulé dans la Cinquième Tradition — c'est-à-dire transmettre le message des AA à l'alcoolique qui souffre encore.

Les résultats du sondage sont aussi transmis aux membres eux-mêmes par le biais du bulletin *Box 4-5-9*.

## **La façon de faire des exposés sur « ce que sont les AA et ce qu'ils ne sont pas »**

Le Bureau des Services généraux des Alcooliques anonymes a rédigé des Lignes de conduite sur la manière de faire des exposés pour aider les membres des AA qui fournissent de l'information sur le mouvement au grand public.

Le *Programme d'information sur les AA* est publié pour aider les membres des comités d'information publique qui transmettent le message des AA à l'alcoolique qui souffre encore par le contact avec le public.

Les exposés des membres des AA peuvent inclure une vidéo, suivie d'une explication dans les grandes lignes de ce qu'est le mouvement et de ce qu'il n'est pas, où on peut le trouver et ce qui s'y passe. Les causeries, ou exposés d'information publique, peuvent être adaptées aux besoins et au contexte des personnes ou groupes qui en ont fait la demande.

### ***Lignes de conduite***

- 1. Rappelez-vous qu'il s'agit essentiellement d'une activité de Douzième Étape par le contact avec le public. Le but des AA est d'aider d'autres alcooliques à devenir abstinentes.*
- 2. Évitez les histoires de beuveries. Tenez-vous-en aux sujets reliés au mouvement. De la même manière, tenez-vous-en au statut d'amateur des AA; quand nous parlons en tant que membres des AA, nous ne sommes pas des experts.*
- 3. Avant d'entreprendre un exposé d'information publique, lisez la brochure « Causeries à l'extérieur des AA ».*



4. Préparez à l'intention de l'auditoire ou du groupe une provision des dépliants suivants, approuvés par la Conférence :

a) « Aperçu sur les AA »,

b) « Renseignements sur les Alcooliques anonymes ».

S'il y a lieu, ajoutez à cette liste :

a) une liste des réunions de l'endroit,

b) « Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme »,

c) « Message aux moins de vingt ans ».

5. Soyez bien mis. La première impression compte énormément.

6. Soyez à l'heure.

### ***Plan pour un exposé***

1. Introduction : Indiquez la raison de votre présence – transmettre le message des Alcooliques anonymes, expliquer ce qu'est le mouvement et ce qu'il n'est pas.

2. Vous pouvez présenter un film ou une vidéo approuvés par la Conférence, que ce soit « Les AA : un espoir » ou « Animation », que l'on peut se procurer au Bureau des Services généraux.

3. Lisez et expliquez Le Préambule des AA.

4. Lisez les Douze Étapes et les Douze Traditions. (Contentez-vous d'une explication globale, plutôt que de les commenter une à une.)

5. Décrivez les différents types de réunions des AA : ouvertes, fermées, avec conférencier, discussion, etc. (voir « Renseignements sur les AA »).

6. Indiquez où se tiennent les réunions des AA. Donnez le numéro de téléphone de votre bureau central ou d'intergroupe, ou du service téléphonique local des AA. S'il y a lieu, distribuez la liste des réunions.

7. Expliquez ce à quoi il faut s'attendre dans le mouvement:

- a) décrivez ce qui se passe dans les différents types de réunions,
- b) parlez du parrainage, temporaire et permanent,
- c) parlez du Mouvement, avant, pendant et après les réunions.

8. Décrivez en termes généraux la documentation des AA approuvée par la Conférence. Expliquez que ces publications du mouvement sont à la disposition de tous. Dans la plupart des régions, on peut se procurer la documentation des AA auprès du bureau central ou d'intergroupe local. On peut aussi contacter le Bureau des Services généraux à New York.

9. Pour la période des questions, soyez simples.

10. Avant de terminer, exprimez votre reconnaissance pour l'occasion qui vous a été fournie de parler du mouvement des AA.

## **Le site Web AA du BSG**

Nous avons un site Web AA, à l'adresse suivante : [www.aa.org](http://www.aa.org)

Le site Web AA du BSG donne des informations sur les Alcooliques anonymes en anglais, en français et en espagnol. Il contient de la documentation d'IP, dont :

- Des pages entières consacrées aux comités de l'Information publique; ce que sont les AA; l'anonymat; la presse et les médias; des informations pour les professionnels;
- Des publications approuvées par la Conférence comme: Dossier d'information sur les AA, «Les AA sont-ils pour vous?», «Un nouveau veut savoir» et «Un message aux moins de 20 ans»;
- Une liste des Bureaux des Services généraux/Intergroupes/Bureaux centraux; Bureaux centraux/Services téléphoniques des É.-U. et du Canada;
- Des liens vers les sites Web des Bureaux des Services généraux internationaux.

Le site Web AA du BSG a connu un succès incroyable comme outil d'IP. Nous avons reçu des commentaires très positifs de la part des professionnels dans les médias, des bibliothécaires et des étudiants intéressés par les Alcooliques anonymes. Nous vous invitons à visiter notre site Web et à nous donner des informations sur vos présentations d'IP.

## Les contacts

- Votre bureau central ou d'intergroupe local \_\_\_\_\_
- 

- Le Bureau des Services généraux des Alcooliques anonymes, P.O. Box 459, Grand Central Station, New York, NY10163, tél. (212) 870-3400, [www.aa.org](http://www.aa.org).

## Les publications des AA

Dans le *Catalogue des Publications approuvées par la Conférence et autre documentation de service*, vous trouverez une liste de toute la documentation des AA, et un bon de commande ([www.aa.org](http://www.aa.org)). À la section sur l'Information publique/Collaboration avec les milieux professionnels, on trouve la liste de la plupart des documents utiles à l'information publique. À la suite de cette section, il y a la description de nos Messages d'intérêt public pour la radio et la télévision, et de la documentation audiovisuelle.



